



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

**BOLUKI**

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

**ISSN : 2789-9578**



**N°5, Décembre 2024**

# ***BOLUKI***

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales  
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

**ISSN : 2789-9578**

## **Contact**

E-mail : [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com)

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 631 82 96

BP : 14955, Brazzaville, Congo

## **Directeur de publication**

OBA Dominique, Professeur Titulaire (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

## **Rédacteur en chef**

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

## **Comité de rédaction**

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maître de Conférences (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maître-Assistant (Écologie végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHET BOSSO Roval Caprice, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maître de conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître de conférences (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maître de conférences (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

## Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agréé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)
- BOWAO Charles Zacharie, Professeur Émérite (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR Émérite (Philosophie de l'éducation), Université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des activités physiques et sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse complexe), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'éducation- Didactique de sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (Philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Éducation de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'éducation- Didactique des mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adriën, Professeur Titulaire (Économie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

## **Comité de lecture**

**LOUSSAKOUMOUNOU** Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**MASSOUMOU** Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

**NDONGO IBARA** Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglaise), Université Marien Ngouabi (Congo)

**NGAMOUNTSIKA** Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**ODJOLA** Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**YALA KOUANDZI** Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

## SOMMAIRE

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

#### **Henri ITOUA : le premier député de Makoua (1910-2001)**

Joseph ZIDI et Destin Fridrich ELENGA NDZA.....6-24

#### **La construction du chemin de fer Thiès-Kayes : contribution de la main-d'œuvre voltaïque et création de la localité de Diyabougou Mossi (1907-1960)**

Serge Noël OUÉDRAOGO.....25-40

#### **Le rite initiatique Lisimbu chez les femmes Humvu des temps anciens en République du Congo**

Michaël NDOUKOU.....41-50

#### **Les prescriptions et proscriptions alimentaires dans l'Égypte pharaonique d'après une analyse des sources**

Ornael Mikhaël DJEMBO.....51-60

#### **Le rôle des ONG dans la promotion de l'égalité des genres et de la protection de l'environnement en Guinée**

Saa Jonas OUENDENO et Ibrahima Sory CONDE.....61-71

### LITTÉRATURE-FRANÇAIS-ARTS

#### **Approche lexicale et sémantique du registre familier**

Tilado Jérôme NATAMA.....72-79

#### **La question de l'hybridation linguistique dans *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal**

Achille Cyriac ASSOMO.....80-87

#### **L'animation culturelle à Abidjan en période de Covid-19**

Kouakou Pierre TANO.....88-97

### PHILOSOPHIE-PSYCHOLOGIE

#### **Théorie de la guerre juste et lutte contre le terrorisme en Afrique**

Amè ADAKANOU et Afiyo ASSIVON (Sœur Louise de Jésus).....98-108

#### **L'École de Francfort : Entre les Lumières et la pensée de Marx**

Symphorien NGUEMA EZEMA et Esrom MOUGNONZO.....109-122

**Impact des composantes de l'estime de soi sur les résultats des élèves du premier cycle du secondaire au Togo**

Ibn Habib BAWA.....123-133

**Niveau d'étude et connaissance des formations, des professions et du monde professionnel des jeunes des Centres de Développement des Enfants et Jeunes (CDEJ) de Lomé**

Yawo Adzéoda HOLU.....134-146

**SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

**Communication sur l'accessibilité et l'utilisation des méthodes contraceptives dans la région du Centre-Nord au Burkina Faso**

Aïcha TAMBOURA DIAWARA.....147-160

**SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Obstacles chez les élèves de terminale à la résolution de l'épreuve de l'étude de cas au baccalauréat technologique**

Landry NDOUMATSEYI BOTONGOYE.....161-175

# THÉORIE DE LA GUERRE JUSTE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Amè ADAKANOU, Université de Lomé (Togo)  
[miwonougnui152002@gmail.com](mailto:miwonougnui152002@gmail.com)

Afiyo ASSIVON (Sœur Louise de Jésus), Université de Lomé (Togo)  
[sistaviadjangba@gmail.com](mailto:sistaviadjangba@gmail.com)

**Résumé :** Les États africains font face à un préoccupant problème de terrorisme qui est un vrai défi pour eux car la présence du terrorisme sur le continent met en danger sa stabilité. Leurs actions violentes et meurtrières provoquent la terreur et désolation parmi les populations. Pour combattre le terrorisme et protéger les populations, les États africains choisissent l'option de la guerre. Mais, recourir à la guerre pour lutter contre le terrorisme amène des difficultés qu'on va essayer de mettre en lumière dans ce travail. Avoir un programme qui se concentre uniquement sur la sécurité en ignorant les conditions sociales et politiques qui favorisent la sympathie pour le terrorisme est un mauvais choix. L'objectif ici est de juger si la lutte anti-terroriste en Afrique, avec les interventions militaires, est vraiment efficace. La lutte contre le terrorisme serait plus efficace si on place l'humain au centre des politiques publiques.

**Mots-clés :** Approche globale, guerre juste, lutte anti-terroriste, terrorisme.

## THEORY OF JUST WAR AND THE FIGHT AGAINST TERRORISM IN AFRICA

**Abstract :** African states face a worrying problem of terrorism which is a real challenge for them because the presence of terrorism on the continent endangers its stability. Their violent and murderous actions cause terror and desolation among the populations. To combat terrorism and to protect its populations, African states are choosing the option of war, because resorting to war and fighting terrorism brings difficulties. Having a program that focuses solely on security while ignoring the social and political conditions that foster sympathy for terrorism is the wrong choice. The objective here is to judge whether the fight against terrorism in Africa, with military interventions, is really effective. The fight against terrorism would be more effective if we place people at the center of public policies.

**Keywords:** Global approach, just war, anti-terrorist fight, terrorism.

### Introduction

M. Weber disait que seul l'État a le monopole de la violence légitime. Mais, on peut se demander jusqu'où l'État peut utiliser cette violence de façon légitime, surtout en période de crise sécuritaire, comme celle causée par le terrorisme qui touche de nombreux États. Le 11 septembre 2001, des terroristes ont attaqué les États-Unis d'Amérique de façon sanglante, semant la terreur dans le monde entier. Avec la mondialisation, le terrorisme touche presque tous les pays. Ce problème s'intensifie en Afrique, surtout dans la zone sahélo-sahélienne. La crise sécuritaire provoquée par le terrorisme pousse les États à agir pour contrer ces attaques et assurer la sécurité des populations. Personne ne peut rester indifférent face à ces actes terroristes, qui engendrent la terreur, la désolation, l'indignation et la révolte. Les images diffusées par les médias montrent bien l'ampleur et la brutalité de ce phénomène, et soulignent la nécessité pour les États de réagir face à ce fléau, dont les auteurs cherchent seulement à causer plus de dégâts et de victimes. En réponse à la violence du terrorisme, les États mènent une guerre contre celui-ci. Les États-Unis ont ainsi mené des interventions militaires en Afghanistan

et en Irak. En Afrique, des interventions militaires se déroulent aussi, souvent avec le soutien de forces étrangères, notamment les États-Unis d'Amérique et la France. Pour les États, la guerre contre le terrorisme est juste, car elle se justifie moralement. Mais, une question se pose : les interventions militaires dans le cadre de la lutte contre le terrorisme sont-elles une solution vraiment efficace et adaptée ? En d'autres termes, la guerre contre le terrorisme peut-elle être considérée comme légitime et moralement défendable ?

Recourir à la guerre pour combattre le terrorisme peut amener à des scénarios très négatifs. En effet, les interventions militaires pourraient créer un climat d'instabilité qui favorise la montée de la menace terroriste, comme l'a montré l'émergence de l'État islamique après l'invasion de l'Irak en 2003 par les États-Unis. La guerre contre le terrorisme pourrait engendrer des conséquences plus graves que les attaques elles-mêmes et aider à la montée d'autres groupes terroristes. Donc, étant donné que la guerre contre le terrorisme pourrait entraîner ces conséquences inquiétantes, il est important de reconnaître que cette approche est moralement discutable et qu'il faudrait envisager d'autres solutions.

L'intérêt de cette étude est de montrer les difficultés que rencontrent les luttes anti-terroristes, particulièrement en Afrique. Elle a pour objectif de montrer aux dirigeants africains comment ils peuvent lutter efficacement contre le terrorisme en adoptant des politiques publiques susceptibles d'améliorer le bien-être des citoyens. Il s'agit d'indiquer aux gouvernants la nécessité de s'attaquer à la base du phénomène terroriste afin de pouvoir y remédier. Pour cela, dans un premier temps, nous allons décrire le visage du terrorisme en Afrique. Ensuite, nous parlerons de la théorie de la guerre juste et des interventions militaires anti-terroristes sur le continent. Enfin, nous examinerons les problèmes qu'engendre cette lutte contre le terrorisme tout en explorant d'autres pistes possibles.

## **1. Terrorisme : définition et manifestation dans l'espace africain**

Le phénomène du terrorisme auquel le monde est confronté n'a pas épargné l'Afrique. Comment peut-on appréhender le terrorisme et comment se manifeste-t-il en Afrique ?

### **1.1. Définition du terrorisme**

Il faut dire que la définition du terrorisme est sujette à débat, ce qui fait qu'il existe plusieurs façons de le voir. Le rapport de la Commission de l'UA a recensé différentes formes d'actes terroristes en Afrique sans vraiment définir clairement le phénomène. Pour elle, il y a en Afrique : 1) des attaques terroristes contre les intérêts africains 2) des attaques contre des intérêts occidentaux en Afrique ; 3) l'utilisation de territoires africains comme refuges ou pour recruter et 4) l'utilisation de ces territoires pour faire le transit et collecter des fonds pour d'autres activités illégales (M. Dieng, P. Onguny et I. Souare (dir.), 2019, p. 9).

En effet, il n'y a pas de consensus autour de la définition du terrorisme et la lutte contre ce phénomène reste fragmentée puisque sa perception change d'un pays à l'autre, ce qui montre la complexité du sujet. L'absence d'une définition universelle du terrorisme fait qu'il n'y a pas non plus à l'échelle mondiale un organe central et unique pour prévenir et lutter contre cette menace, en dépit des efforts des Nations unies pour trouver des solutions communes.

Bien que la lutte contre le terrorisme soit devenue prioritaire pour les États, il est important de noter que le terrorisme est un phénomène qu'il illustre l'impuissance des stratégies de lutte des pays, ce qui montre qu'il est persistant. Cela montre aussi que la vraie nature du phénomène échappe aux forces en présence. Ainsi, on considère que le terrorisme se caractérise par le grand nombre de victimes, le caractère transnational des actions, ou encore le rôle de la religion qui permet de justifier jusqu'aux actes les plus immoraux (J.-F. Caron, 2021, p. 32). D'où l'idée de réduire le terrorisme aux actions de groupes comme Al Qaida, Boko Haram, Daesh, AQMI, Al-Shabaab, ARS, etc. Ces groupes se disent islamiques ou sont perçus comme tels, tandis que le dernier se revendique du christianisme.

Cependant, le lien entre religion et terrorisme n'est pas si clair. J.-F. Caron a montré que, par le passé, la religion a été utilisée pour justifier des massacres de populations. Par exemple, il y a plusieurs siècles, les Thugs, qui voulaient plaire à Kali, la déesse hindoue de la terreur et de la destruction, auraient tué entre 500 000 et 1 million de personnes (J.-F. Caron, 2021, p. 32). De même, Le *Chicago Project on Suicide Terrorism*, qui est un projet de recherche à l'Université de Chicago dirigé par le politologue Pape a révélé que les attaques suicides terroristes entre 1980 et 2003 n'avaient qu'un lien minime avec la religion. Les chercheurs ont constaté qu'au Liban, 71 % des personnes responsables d'attaques suicides soutenaient une idéologie communiste, alors que seulement 21 % soutenaient une idéologie islamiste et 8 % une idéologie chrétienne. Ils ont conclu que dans tous les cas, 95 % des attaques recensées reposaient sur un programme politique et une campagne militaire dont les objectifs étaient nationalistes et laïques (M. Dieng, P. Onguny et I. Souare (dir.), 2019, p. 11). Donc, il est difficile de justifier les actes de terrorisme par des textes religieux. En général, les motivations religieuses passent au second plan par rapport aux raisons politiques et stratégiques. La religion est souvent utilisée surtout comme moyen de recrutement et de collecte de fonds. Pour définir le terrorisme, nous devons donc le relier à la violence.

La violence repose en premier lieu sur la force. Elle est un abus de cette force qui peut causer des atteintes à l'intégrité des personnes. La violence reflète une envie de détruire ou de faire du mal. Le plus souvent, elle est liée à l'expression ou à la satisfaction de la colère ou de la haine. Celui qui recourt à la violence veut causer une douleur intense chez l'autre. Cette volonté de faire souffrir peut aussi être vue comme une caractéristique de la violence. De cette façon, la violence peut être vue comme un processus de meurtre, cette envie d'anéantir l'autre, de le détruire, de le voir disparaître. Quelle que soit la forme, la violence repose sur l'envie de dominer l'autre par la force illégitime. L'usage de la violence est une transgression des normes qui entraîne des dégâts physiques et moraux.

Le terrorisme repose sur la violence. C'est l'usage indiscriminé d'une violence meurtrière qui sème la terreur au sein de la population. Le terroriste souhaite toujours marquer les esprits. Dans cet esprit, les actes de terrorisme les plus connus tels que les attentats à l'explosif, les assassinats, les prises d'otages, les destructions de biens, les mutilations, les incendies criminels, etc. reposent sur la volonté de répandre la terreur. En définissant le terrorisme par la violence, B. Hoffman (1999, p. 43) déclare que c'est « la création délibérée de la peur, ou son exploitation, par la violence ou la menace de violence, dans le but d'obtenir un changement politique. Tous les actes terroristes mettent en jeu la violence ou la menace de la violence ». Cette définition est aussi acceptée par P. Mannoni (2004, p. 58) qui souligne que « le terrorisme correspond à l'emploi systématique d'un ensemble de techniques diverses d'une violence extrême, sans limites et sans lois (...) ».

On peut donc comprendre le terrorisme comme une utilisation illégale ou illégitime de la violence délibérée et aveugle contre des personnes innocentes pour créer un effet psychologique. Leur but est d'impressionner l'opinion publique. Les terroristes ne se soucient pas de leurs victimes. C'est une violence difficile à prévenir. Tout le monde peut être touché par ces actes. Si le terrorisme repose sur l'extrême violence, qui peut-on alors qualifier de terroriste ?

Si le terrorisme n'est pas une idéologie mais une technique de combat, peut-on faire une différence entre les terroristes et les combattants de la liberté (MLN<sup>1</sup>) ? La notion de MLN et ses différentes interprétations compliquent la création d'une définition commune du terrorisme. Les actes de meurtre et les menaces sont vus par certaines personnes comme des éléments du terrorisme, alors que d'autres considèrent ces groupes comme légitimes dans leur lutte pour l'autodétermination. Pour ces derniers, leur cause est juste parce que l'État contre lequel ils se

<sup>1</sup> Mouvements de libération nationale

battent est injuste. Certes, les motifs et la nature des actes des terroristes et des MLN ne sont pas les mêmes. Mais, la distinction est difficile à faire car la terreur est présente dans les deux cas. À savoir que la terreur peut être utilisée à d'autres fins que la liberté, et que celle-ci peut être obtenue par d'autres moyens que la terreur. Il est donc préférable de faire preuve de prudence dans la désignation de ces deux acteurs. Il serait donc plus approprié d'appeler les MLN des terroristes et ensuite chercher à voir si leurs actions peuvent être justifiées. Si certains actes terroristes ont été réalisés pour mettre fin à l'injustice, comme Mandela en Afrique du Sud contre l'Apartheid, tous n'ont pas forcément le même but.

Cette définition du terrorisme montre bien que ce ne sont pas juste les acteurs non étatiques qui peuvent être appelés des terroristes. Les États qui utilisent des méthodes terroristes contre un ennemi à la guerre ou même contre leur propre population sont aussi des terroristes. Certains dirigeants de régimes totalitaires, qui utilisent une violence extrême pour casser le moral des civils, ne peuvent pas être exclus du concept de terrorisme. Par exemple, quand les États bombardent des populations, comme c'était le cas durant la Seconde Guerre mondiale, on se trouve dans un contexte de terrorisme d'État. La radicalisation de la vie politique par la terreur de la part des gouvernants « constitue pour Arendt la forme chimiquement pure du terrorisme d'État » (C. Bret, 2018, p. 27). Certains gouvernements sont connus pour attaquer leurs citoyens qui veulent plus de liberté avec des méthodes pas très conventionnelles. J.-F. Caron (2021, p. 36) dit d'ailleurs qu'« il est faux de considérer le terrorisme et l'usage indiscriminé qu'il fait de la violence comme étant l'apanage des acteurs non étatiques ».

Au demeurant, on ne peut pas soutenir que le terrorisme est uniquement le fait des acteurs non étatiques. Cependant, on va parler du terrorisme non étatique dans la suite de l'étude. Alors, comment le terrorisme se présente-t-il en Afrique ?

## 1.2. Le visage du terrorisme en Afrique

L'Afrique est un continent où la violence terroriste s'exprime beaucoup. Les actes de violence sans discréption faits par des groupes terroristes contre des communautés spécifiques sont fréquents. Que ce soit pour des raisons idéologiques, politiques ou sociales, on peut observer que le terrorisme est très présent en Afrique aujourd'hui. Le continent n'est pas épargné par ce phénomène mondial, qui s'étend rapidement et pose de grands défis aux États. La menace terroriste est de plus en plus inquiétante en Afrique car elle a augmenté ces dernières années.

Le terrorisme en Afrique prend diverses formes, marqué par les différentes motivations et idéologies des groupes. On peut différencier plusieurs types, comme le terrorisme politique, religieux et ethnique. Des groupes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Boko Haram et les Shebabs ont eu une notoriété mondiale à cause de leurs actes violents et de leur capacité à déstabiliser les États africains. Ces groupes utilisent différentes stratégies, allant des attaques armées aux attentats-suicides et aux enlèvements.

Ainsi, sur le continent, on observe plusieurs groupes terroristes. Dans le Maghreb, on trouve des groupes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui est issu d'une restructuration du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Dans la Corne de l'Afrique, ce sont surtout Al-Shabaab, qui vient de Somalie, et l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), venant de l'Ouganda, qui mènent les activités terroristes dans la région, y compris en Afrique centrale pour l'ARS. L'Afrique australe, qui semblait tranquille par rapport aux groupes terroristes jusqu'à récemment, fait face à des attaques sporadiques d'un groupe nommé Ansar al-Sunnah, qui opère dans le nord-est du Mozambique (M. Dieng, P. Onguny et I. Souare (dir), 2019, p. 8).

Il est certain que c'est en Afrique de l'Ouest et au Sahel que le terrorisme a le plus augmenté ces dernières années. Cette région a vu une hausse des groupes terroristes. Ce phénomène, qui intéresse particulièrement le terrorisme salafiste ou djihadiste, est aussi lié à un

environnement social compliqué, avec des attentes et pressions importantes au Sahel et autour du lac Tchad. Le Nigeria, le bassin du lac Tchad et le nord du Cameroun sont touchés par Boko Haram et ses branches dissidentes, comme Ansaru et l'État islamique en Afrique de l'Ouest.

Ces groupes terroristes et bien d'autres ont semé la terreur sur le continent. On se souvient des attaques contre le supermarché Westgate au Kenya, des exactions de Boko Haram au Nigéria et au Cameroun, des violences contre un hôtel à Bamako au Mali qui ont tué plusieurs personnes, et encore d'autres attaques d'hôtels et de restaurants à Ouagadougou au Burkina Faso faisant également des morts. Les plages de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire ont aussi été attaquées par un commando tuant une vingtaine de personnes, et Ben Gardane en Tunisie a été ciblée par une offensive d'une cinquantaine de djihadistes venant de Libye, etc.

Face à ces attaques, les États africains, avec l'appui de la communauté internationale, ont lancé des actions pour lutter contre le terrorisme. Ces actions font partie des interventions militaires.

## **2. La lutte anti-terroriste au prisme de la guerre juste**

La guerre juste est un concept philosophique et éthique qui cherche à établir des critères sur la légitimité et la moralité des conflits armés. Son application dans le contexte de la lutte contre le terrorisme en Afrique sera donc discutée dans cette sous-partie.

### **2.1. Définition et principe de la théorie de la guerre juste**

La théorie de la guerre juste s'appuie sur plusieurs principes de base qui ont pour but de guider les actions des militaires et d'assurer qu'elles respectent le droit international humanitaire et les normes éthiques. Ces principes sont la légitimité, la proportionnalité, la distinction, la nécessité militaire et la non-discrimination. La légitimité dit que la guerre doit être déclarée pour des raisons justes, comme se défendre contre une agression ou protéger ceux qui sont opprimés. La proportionnalité demande que les actions militaires soient équilibrées, c'est-à-dire que les pertes civiles et les objectifs militaires soient pris en compte. La distinction impose aux forces militaires de différencier les combattants des civils pour éviter de cibler les innocents. La nécessité militaire s'applique à la prise de mesures militaires nécessaires pour atteindre des objectifs spécifiques, alors que la non-discrimination souligne l'importance de traiter toutes les personnes affectées par le conflit de manière équitable, peu importe leur sexe, leur âge, leur ethnie ou leur statut social. Elle se concentre sur les situations où la violence peut être justifiée et comment les guerres doivent être menées. La violence est vue comme un dernier recours, à utiliser seulement quand toutes les autres alternatives pacifiques ont échoué (J.-F. Caron, 2021, p. 95).

La guerre juste est fondée sur l'idée qu'elle ne peut être justifiée que dans certaines situations, quand les principes moraux et éthiques sont respectés. L'objectif principal de cette théorie est de vérifier si un conflit armé est juste et légitime, en prenant en compte la cause du conflit et les moyens utilisés pour le mener. Les principes de la guerre juste se divisent en deux grandes catégories : le *jus ad bellum* (les règles pour déclarer la guerre) et le *jus in bello* (les règles pendant la guerre). Le *jus ad bellum* concerne les raisons qui justifient l'utilisation de la force militaire, alors que le *jus in bello* traite des règles et principes à suivre durant le combat. Pour le *jus ad bellum*, la théorie dit qu'une guerre ne peut être justifiée qu'avec les critères suivants : « la juste cause, l'intention droite, la déclaration publique par une autorité légitime, le dernier recours, les chances de succès et la proportionnalité » (C. Nadeau & J. Saada, 2009, p. 37).

- La juste cause : Il faut une bonne raison pour justifier l'utilisation de la force, comme se défendre contre une agression, protéger les droits humains ou stopper un génocide.

- L'autorité légitime : La guerre doit être déclarée par une autorité qui a le pouvoir de défendre les intérêts du pays ou de la communauté. C'est souvent un gouvernement ou une organisation internationale reconnue.

## Théorie de la guerre juste et lutte contre le terrorisme en Afrique

---

- L'intention juste : Les actions pendant le conflit doivent viser à promouvoir la paix et la justice. Nuire aux civils ou leur causer des souffrances inutiles va à l'encontre des principes de la guerre juste.

- La proportionnalité : L'utilisation de la force doit être adaptée aux objectifs, sans causer trop de dégâts aux civils ou à l'environnement.

- Le dernier recours : La guerre n'est légitime que si tous les autres moyens pacifiques ont échoué.

- Les chances de succès : Il faut que l'intervention ait de bonnes chances de réussir sans risquer de conséquences dévastatrices.

Pour le *jus in bello*, la théorie de la guerre juste fixe plusieurs règles pour le déroulement des opérations militaires. Ces règles cherchent à réduire les conséquences du conflit armé et à protéger ceux qui ne sont pas directement impliqués. Les principes clés du *jus in bello* comprennent :

- La distinction : Faire la différence entre les cibles militaires légitimes et les civils. Les attaques sur des civils ou des infrastructures essentielles comme les hôpitaux doivent être évitées.

- La proportionnalité : Les attaques militaires doivent rester proportionnelles aux buts militaires, en évitant trop de pertes civiles.

- La précaution : Les belligérants doivent tout faire pour éviter les dommages excessifs aux civils durant le conflit.

- Interdiction des armes indiscriminées : Ne pas utiliser d'armes qui causent des souffrances inutiles ou qui ne distinguent pas entre les cibles (C. Nadeau & J. Saada, 2009, p. 98).

- Respect des prisonniers de guerre : Les combattants capturés doivent être protégés, les blessés et les malades ne doivent pas être considérés comme des combattants.

- Interdiction de méthodes trompeuses : Ne pas utiliser de méthodes considérées comme trompeuses ou qui causent des représailles disproportionnées.

La théorie de la guerre juste est donc une approche éthique qui évalue et justifie l'utilisation de la force militaire. Elle met en avant quand cette utilisation peut être considérée comme moralement acceptable. C'est une réflexion sur les conditions légitimes de l'utilisation de la violence dans les conflits, ce qui justifie aussi des actions contre le terrorisme, notamment en Afrique.

### 2.2. La guerre contre le terrorisme en Afrique

La théorie de la guerre juste est un sujet qui aborde la question de la légitimité et de l'éthique dans les conflits armés. En Afrique, cette théorie est importante pour lutter contre le terrorisme, car elle aide à analyser les principes éthiques et juridiques qui doivent guider les actions militaires contre les groupes terroristes. Comme dit plus tôt, l'un des critères pour justifier une guerre est d'avoir une cause juste. Ça veut dire que la guerre ne peut être justifiée que si elle défend des valeurs fondamentales, comme la justice, la liberté ou la protection des innocents. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afrique, cette cause devient juste si elle vise à protéger les populations locales des attaques terroristes et à garder la stabilité dans la région.

Un autre critère important est la proportionnalité. Cela signifie que l'utilisation de la force doit être adaptée à la menace. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste en Afrique, ça veut dire que les opérations militaires doivent être menées de sorte à minimiser les pertes civiles et éviter les excès de violence. Pour respecter la proportionnalité, il est crucial d'utiliser des tactiques militaires appropriées et des armes précises, afin de réduire les dommages collatéraux.

Le principe de l'intention droite est aussi un critère essentiel. Cela veut dire que les intentions derrière l'utilisation de la force doivent être désintéressées et viser à faire le bien, et non à servir des intérêts personnels ou à infliger des souffrances inutiles. Dans le cadre de la

lutte contre le terrorisme en Afrique, les opérations militaires devraient donc chercher à éliminer les menaces terroristes et à offrir une aide humanitaire aux populations touchées par le conflit.

Un autre point important est la légitimité légale. Cela peut signifier que la guerre doit être déclarée et approuvée par une autorité compétente, comme un organisme international ou national. Pour la lutte contre le terrorisme en Afrique, ça signifie que les opérations militaires doivent être en accord avec les lois nationales et internationales et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. La légitimité légale est importante pour éviter d'être accusé d'agression ou de violation des droits de l'homme.

Enfin, le critère de la probabilité de succès est aussi essentiel. Cela signifie que l'utilisation de la force doit avoir de bonnes chances de réussir, comme éliminer des groupes terroristes. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste en Afrique, cela nécessite une bonne planification, une coordination internationale et des stratégies durables pour lutter contre le terrorisme efficacement.

Donc, la montée du terrorisme en Afrique a aussi entraîné l'émergence de forces opposées à sa propagation placée sous l'égide d'une guerre juste contre le terrorisme. Depuis les années 2010, les États africains ont dû élaborer et adopter des stratégies contre le terrorisme. La hausse des attaques terroristes et la violence qui les accompagnent ont poussé les gouvernements africains à engager leurs armées dans la lutte contre le terrorisme (P.-H. S. Damiba, 2021, p. 71).

Les réponses militaires contre le terrorisme n'impliquent pas seulement des actions nationales, mais nécessitent aussi de l'aide internationale pour augmenter les chances de réussir. Leur forte implication depuis près de dix ans a donné une nouvelle dimension à la lutte contre la violence extrême.

Il y a eu des interventions militaires en Afrique pour lutter contre le terrorisme. Les opérations Serval et Barkhane sont des exemples de l'engagement militaire pour éliminer la menace de l'extrémisme violent. La première opération a été menée au Mali par des forces françaises entre janvier 2013 et juillet 2014. Son but était d'aider les forces maliennes à repousser une offensive des groupes islamistes et Touaregs après leur conquête du nord du pays. Cela a permis de freiner la progression des forces djihadistes, de sécuriser la capitale malienne et de préserver un peu l'intégrité territoriale.

La seconde opération, lancée le 1er août 2014, fait partie d'une stratégie globale pour le Sahel mise en place par la France. Cette opération repose sur des actions militaires ponctuelles pour aider les unités locales dans des zones spécifiques et contre des objectifs bien identifiés grâce à des renseignements.

En outre, après la crise au Sahel et à l'invitation de la France, le cadre institutionnel de coopération régionale, le G5 Sahel, a été créé en février 2014.

Les États-Unis ne sont pas restés à l'écart non plus dans la guerre contre le terrorisme en Afrique. Plusieurs initiatives de sécurité ont été mises en place, telles que le « Corps expéditionnaire conjoint » à Djibouti pour lutter contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique et l'Initiative pansahélienne pour le Sahel et l'Afrique du Nord.

L'ONU a également combattu le terrorisme en Afrique, notamment avec des programmes comme la MINUSMA.

Pour résumer, les réponses au terrorisme sur le continent sont en grande partie militaires. Cependant, il est important de noter que l'application des critères de légitimité de la guerre juste dans ce contexte pose problème.

### **3. Évaluation de la guerre contre le terrorisme en Afrique**

La guerre juste c'est une théorie éthique qui veut déterminer quand il est normal d'entrer en guerre et quelles conditions rendent une guerre légitime. Même si la guerre juste est souvent acceptée et discutée dans le débat sur la légitimité militaire, elle a aussi des limites et des

critiques qui remettent en question son utilité et son application, surtout dans le contexte de lutte-anti-terroriste africain.

### **3.1. Les conséquences de la guerre contre le terrorisme**

La guerre contre le terrorisme, bien qu'elle soit menée selon la théorie de la guerre juste (ce qui n'est pas forcément le cas), soulève des questions. En fait, les pays qui se battent contre la terreur utilisent souvent des moyens liés à cette théorie et aux règles du droit international établies après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, cela peut poser problème pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la théorie de la guerre juste souffre d'un manque de consensus sur ses principes de base. Les philosophes et théoriciens militaires qui ont travaillé sur cette théorie ont des interprétations différentes de ses critères et conditions. Donc, il est compliqué de s'accorder sur ce qu'est une guerre juste dans des contextes spécifiques. Cette absence d'unité peut causer des désaccords sur la légitimité des actions militaires dans différentes zones par différents acteurs, ce qui pourrait engendrer plus de conflits et aggraver les tensions. C'est le cas des interventions américaine en Afghanistan et en Irak. C'est aussi l'exemple de la guerre entre l'Israël et la Palestine. La réaction au terrorisme par la guerre est donc problématique. Comme le dit A. Roberts, « le nom et le vocabulaire de la soi-disant "guerre contre le terrorisme" sont trompeurs. Ils laissent entendre que son objectif, pourtant impossible à réaliser, serait l'élimination des mouvements terroristes » (A. Roberts, 2013, p. 193). Pour J.-B. J. Vilmer, « la réponse au terrorisme est également problématique, comme en témoigne la soi-disant "guerre contre le terrorisme" de l'administration Bush au lendemain du 11 septembre 2001, qui utilise le vocabulaire de la guerre pour bénéficier des règles plus permissives » (J.-B. J. Vilmer, 2013, p. 180). Les nombreuses interventions militaires en Afrique contre le terrorisme n'ont pas réussi à régler le problème.

Ensuite, un autre point à critiquer sur la guerre juste est son interprétation subjective et les erreurs qui peuvent surgir lors de son application. Les gouvernements et les chefs militaires peuvent justifier des actions militaires en se basant sur la théorie de la guerre juste, même si les critères ne sont pas respectés. Cela peut mener à des abus de pouvoir, à des violations des droits de l'homme, à des dégâts collatéraux considérables, et à des actions militaires inappropriées. On observe des attaques et bombardements militaires sur les civils au nom de la sécurité. De plus, certains militaires ont commis des viols sur des citoyens. Le conflit russe-ukrainien en est un exemple palpable.

Une autre préoccupation concernant la théorie de la guerre juste est qu'elle peut banaliser la guerre et augmenter le risque de désensibilisation à la violence. En donnant une signification éthique à la guerre, des individus peuvent croire que l'usage de la force devient acceptable, voire nécessaire dans certaines situations. Cette vision peut encourager une mentalité militariste et pousser à chercher des solutions militaires, plutôt que de privilégier des moyens diplomatiques et pacifiques pour régler les conflits. Cette banalisation peut avoir des conséquences graves, avec des pertes massives de vies humaines et une instabilité régionale. Par exemple, les guerres menées contre Al-Qaïda et l'EIIL en Irak et en Afghanistan ont laissé des régions en ruines, créant un terreau fertile pour l'émergence de nouveaux groupes terroristes, tout en faisant de nombreuses victimes innocentes (J.-F. Caron, 2021, p. 92). En Afrique, on peut constater que les interventions militaires dans le Sahel et autour du lac Tchad depuis 2013 ont temporairement réduit les capacités des groupes terroristes, mais la menace persiste. Les attaques terroristes continuent jusqu'au Nord du Togo, entraînant des pertes humaines.

Enfin, la mise en pratique de la théorie de la guerre juste pose aussi des soucis. Évaluer objectivement les critères de la guerre juste dans des conflits complexes est souvent difficile. Intégrer des considérations morales et juridiques dans les décisions militaires peut être délicat, et il peut y avoir des tensions entre ces impératifs. De plus, la relation entre acteurs étatiques et

non étatiques dans les conflits contemporains rend l'application des principes de la guerre juste encore plus complexe. Les groupes armés non étatiques, comme les terroristes, opèrent souvent en contradiction avec les normes morales et juridiques internationales, compliquant encore la détermination de l'application de la guerre juste. C'est une guerre asymétrique et non conventionnelle. C'est pourquoi J.-F. Caron (2021, p. 93) indique que cette théorie suppose que les guerres opposent uniquement des acteurs étatiques. Les guerres contre ces ennemis ne peuvent donc que donner lieu à des conflits interminables, avec peu d'espoir d'éliminer la menace qui pèse sur des milliers de vies d'innocents. P.-H. S. Damiba (2021, p. 115) soutient aussi que « même si des succès militaires ont été par moments obtenus en Afrique de l'Ouest, les mesures militaires de contre-terrorisme peinent à fonctionner efficacement pour des raisons inhérentes à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre ».

La guerre contre le terrorisme peut donner l'impression d'un impérialisme. Dans ce contexte, on estime nécessaire d'intervenir dans certaines sociétés pour lutter contre le terrorisme, même si d'autres objectifs sont visés. Les occupations militaires et la domination étrangère peuvent favoriser l'émergence de mouvements terroristes. Les interventions des forces françaises, européennes et américaines n'ont pas mis fin au terrorisme. Au contraire, on voit une recrudescence du phénomène sur le continent africain. Comme le souligne G. Andréani, « l'on a vu, aux confins de l'Algérie, du Mali et du Niger des groupes extrémistes dont le principal est Al-Qaïda au Maghreb islamique prendre pied et se renforcer, notamment à la chute de Mouammar Kadhafi, qui a favorisé l'essaimage vers cette zone de combattants et de matériel » (2013, p. 209).

On peut dire qu'on ne pourra pas éradiquer complètement le terrorisme par des solutions purement militaires. Les opérations de nettoyage des refuges et l'asphyxie des acteurs de la mouvance terroriste sont parfois difficiles à réaliser. Ni les armées nationales, ni les coalitions internationales ne parviennent à contenir et à éliminer le fondamentalisme islamiste et djihadiste, que ce soit en Afrique ou dans le monde. Le terrorisme est complexe, comme le dit A. Roberts, « l'un des aspects les plus pernicieux du terrorisme est sa capacité à devenir endémique au sein des régions, cultures et sociétés données. Par son caractère clandestin et par la haine qu'il engendre au sein des communautés, il devient facilement une habitude et a tendance à se propager à d'autres groupes » (2013, p. 177-178).

En conclusion, le phénomène de l'extrémisme violent continue d'être présent, et il faudra une résistance avec de bonnes approches et des actions efficaces pour triompher. La théorie de la guerre juste a donc des limites et des critiques qui questionnent sa mise en pratique. Il est nécessaire de penser à une alternative à la guerre contre le terrorisme.

### **3.2. Approche de solutions pour lutter contre le terrorisme en Afrique**

La lutte contre le terrorisme demande de prendre en compte une approche globale et bien coordonnée. D'abord, il faut comprendre les origines et la nature du terrorisme pour pouvoir le combattre. Ça veut dire qu'il est essentiel d'adopter une vue d'ensemble sur le sujet, en tenant compte des aspects militaires, mais aussi des dimensions politiques, économiques et sociales, surtout en Afrique. On ne peut pas se contenter de l'aspect militaire dans cette lutte ; il faut aussi s'attaquer aux causes profondes comme la pauvreté, l'exclusion sociale, le manque d'accès à l'éducation et aux opportunités économiques, l'oppression politique et les violations des droits de l'homme.

Le terrorisme en Afrique a plusieurs facettes et ne se limite pas aux actions visibles des groupes terroristes internationaux comme Al Qaida, Daesh ou AQMI. Pour bien comprendre le terrorisme en Afrique, il est important de saisir les raisons et les facteurs qui contribuent à son développement. Une des raisons principales qui pousse des gens à adopter des idéologies extrémistes et à commettre des actes violents est le manque de développement socio-économique dans certains pays. Beaucoup de pays en Afrique font face à une extrême pauvreté, un chômage élevé et des inégalités sociales. Ces conditions créent un terreau fertile pour

## Théorie de la guerre juste et lutte contre le terrorisme en Afrique

---

l'extrémisme, car les personnes désespérées et marginalisées sont plus susceptibles d'être influencées par des groupes radicaux qui leur promettent un sentiment d'appartenance et de meilleures conditions de vie. En plus, l'augmentation de la pauvreté, des inégalités, et des conflits locaux a intensifié les tensions et favorisé le recrutement pour ces groupes terroristes.

Un autre facteur important de la radicalisation en Afrique est l'insécurité et l'instabilité politique. Dans de nombreux pays, il y a un manque de gouvernance efficace, une corruption importante, et des conflits armés qui durent. Cela crée un environnement propice à la montée de mouvements radicaux et au soutien de groupes terroristes, qui profitent du mécontentement des populations et de l'absence d'État pour renforcer leur pouvoir.

De plus, les inégalités sociales et les tensions ethniques ou religieuses sont également des éléments qui alimentent la radicalisation. Dans plusieurs pays africains, les populations sont divisées sur des bases ethniques ou religieuses, et ces divisions peuvent être utilisées par des groupes radicaux pour justifier leurs actions. Les frustrations et les sentiments d'injustice de certaines communautés peuvent mener à des envies de vengeance ou de représailles, ce qui favorise le processus de radicalisation.

La radicalisation en Afrique est aussi alimentée par des idéologies religieuses extrêmes. Parfois, certains groupes terroristes utilisent des interprétations déformées de l'islam pour justifier leurs actes violents et recruter de nouveaux membres. Ils profitent des faiblesses des individus en proposant des discours de résistance contre l'oppression, ou en promettant une vie meilleure après la mort.

Il est important de comprendre que le terrorisme est un problème complexe et varié, qui change d'une personne à l'autre et d'une région à l'autre. Aucun facteur à lui seul n'explique la radicalisation, mais plutôt une série de causes et de facteurs qui s'influencent mutuellement. Donc, il est crucial de prendre en compte les dimensions sociales, économiques, politiques et religieuses pour vraiment comprendre comment se produit la radicalisation et pour mettre en œuvre des solutions adaptées pour lutter contre le terrorisme en Afrique. C'est cela qu'A. Lebeoeuf (2017) appelle une approche globale de lutte anti-terroriste, disant que « la solution au terrorisme n'est pas seulement militaire, mais politique, judiciaire, socio-économique, et religieuse ». Cette approche inclut la promotion du développement socio-économique, la création de sociétés inclusives et solides, la réforme des institutions politiques, et la promotion de la tolérance religieuse.

Cette méthode cherche à protéger et à soutenir les populations. Elle veut répondre aux besoins fondamentaux des personnes et créer des conditions favorables à la paix et à la justice sociale. En investissant dans le développement économique, l'éducation, la santé, et les infrastructures, tout en encourageant la participation politique, cette approche vise à réduire les causes profondes du terrorisme. Elle se concentre sur l'humain et son épanouissement. Dans une société où les gens se sentent bien, il est moins probable qu'ils deviennent extrémistes. Les États africains ont donc la responsabilité de veiller au bien-être des populations. Comme le dit P. Bonkoungou, « l'État qui n'arrive donc pas à assurer la quiétude de ses citoyens ne peut pas prétendre à la stabilité dans la mesure où la lutte pour la satisfaction des intérêts particuliers finit par saper, porter atteinte à la recherche de l'unité nationale » (2021, p. 67).

Pour résoudre le problème du terrorisme, il faut aller au-delà de l'intervention militaire et voir ce qui préoccupe réellement les gens. Il faut considérer l'être humain dans toute sa complexité, sans se limiter à des idées militaires. Tant que les individus se sentiront méprisés dans leur société, il y a des chances qu'ils se radicalisent. Il est donc impératif de ne pas se concentrer uniquement sur le renforcement militaire au détriment des besoins fondamentaux des populations. A. Antil notait à juste titre concernant l'intervention militaire française au Sahel qu'« en dépit de la présence militaire française depuis 2013, la violence dans la zone sahélienne ne connaît pas de répit. (...) Une réponse essentiellement militaire risque plutôt d'accentuer les tensions et de renforcer la violence » (2020, p. 19).

## Conclusion

La lutte contre le terrorisme en Afrique est vraiment importante pour combattre la violence armée sur le continent et assurer la sécurité des populations. Le concept de guerre juste est une idée qui aide à réfléchir sur comment mener des conflits armés en respectant les règles du droit international humanitaire. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afrique, la guerre juste va de pair avec des principes comme la proportionnalité, la distinction entre les combattants et les civils, ainsi que la nécessité pour les opérations militaires contre les groupes armés de respecter les principes moraux. Néanmoins, appliquer cette idée de guerre juste dans la lutte anti-terroriste a des limites et ça montre qu'il faut peut-être changer d'approche pour lutter contre le terrorisme en Afrique.

Une vision globale du terrorisme pourrait aider à mieux lutter contre ce problème. Il faut prendre en compte les vraies raisons qui poussent au terrorisme et à la violence, comme la pauvreté, l'injustice, la corruption et l'exclusion. En mettant en place des politiques pour un développement durable, une bonne gouvernance et une réconciliation nationale, on peut s'attaquer aux causes de la violence terroriste et aider à créer des sociétés plus pacifiques et stables.

## Références bibliographiques

- ANDREANI Gilles, 2013, « Le concept de guerre contre le terrorisme fait-il le jeu des terroristes ? » in Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, p. 197-219.
- ANTIL Alain, 2020, « Violence sans fin au Sahel », Revue *Études*, septembre 2020, n. 4274, p. 19-30.
- BONKOUNGOU Pascal, 2021, « Esquisse d'une approche holiste à la crise sécuritaire au Sahel : la capacité comme préalable à la constitution d'une solution durable » in Valérie Rouamba-Ouédraogo (dir.), *Crise sécuritaire dans les pays du G5 sahel. Comprendre pour agir*, Ouagadougou, L'Harmattan, p. 51-74.
- BRET Cyril, 2018, *Qu'est-ce que le terrorisme*, Paris, Vrin.
- CARON Jean-François, 2021, *L'Occident face au terrorisme. Regards critiques sur 20 ans de lutte contre le terrorisme*, Laval, Les Presses de l'Université Laval.
- DAMIBA Paul-Henri Sandaogo, 2021, *Armées ouest-africaines et terrorisme : réponses incertaines* ? Paris, Les 3 Colonnes.
- MODA Dieng, Philip Onguny et Issaka Souare (dir.), 2019, *La lutte contre le terrorisme en Afrique : Acte de bienveillance ou prétexte géostratégique* ? Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.
- HOFFMAN Bruce, 1999, *La mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy.
- LEBEOUF Aline, 2017, « Les armées africaines et la lutte contre le terrorisme : armées et sociétés contre la terreur », in Revue *Ramses*, n. p. 84-89.
- MANNONI Pierre, 2004, *Les logiques du terrorisme*, Paris, Éditions In Press, coll. « Psycho-Polis ».
- NADEAU Christian & Julie Saada, 2009, *Guerre juste, guerre injuste. Histoire, théories et critiques*, Paris, Puf.
- ROBERTS Adam, 2013, « La guerre contre le terrorisme dans une perspective historique », in Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, p. 173-195.
- VILMER Jean-Baptiste Jeangène, 2013, « L'éthique de la guerre » in Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Ryoa Chung (dir.), *Éthiques des relations internationales : problématiques contemporaines*, Paris, Puf, p. 157-190.



**Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines**

# **BOLUKI**

**Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales**

*BOLUKI*, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

## ***BOLUKI***

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales  
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)  
**ISSN : 2789-9578**  
**2789-956X**

### **Contact**

E-mail : [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com)  
BP : 14955, Brazzaville, Congo